agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

ASIE/MALAISIE - Vers la décision de la Cour d'Appel à propos de l'usage du terme Allah de la part des chrétiens

Kuala Lumpur (Agence Fides) – Lundi 14 octobre, est prévue la décision de la Cour d'Appel de Kuala Lumpur portant sur le recours présenté par le gouvernement malaisien contre la décision de premier degré prise en 2009 à propos de l'usage du terme Allah de la part des chrétiens. Lors du procès de 2009, devant le Tribunal de premier degré, l'Eglise catholique, en qualité d'éditeur de l'hebdomadaire catholique Herald, s'était vue reconnaître l'usage légitime du mot Allah pour indiquer Dieu dans le cadre des rites et des publications en langue malaisienne. En effet, le mot Allah est utilisé depuis des siècles par les chrétiens dans la langue locale, le Bahasha Malaysia, au sein de laquelle n'existe aucune autre terme équivalent. Selon certains membres de l'exécutif et certains responsables religieux islamiques, le terme serait en revanche l'apanage exclusif des musulmans.
A la veille de la décision de la Cour, les chrétiens revendiquent ce droit d'usage, affirmant qu'une interdiction « violerait l'accord constitutionnel de 1963, fondateur de la Malaisie, qui garantit le droit inaliénable à la liberté religieuse des non musulmans » affirme une note envoyée à Fides par l'Association des églises à Sarawak, province de la Malaisie. « Une limitation de ce genre transformerait en criminels 1,6 millions de chrétiens qui vivent dans les provinces de Sabah et Sarawak – qui utilisent la langue Bahasha Malaysia pour le culte » explique le Président de l'association, Bolly Lapok.
« Ces fidèles – ajoute-t-il – constituent les deux tiers des chrétiens malaisiens et dans leur langue maternelle, ils appellent Dieu Allah ». Le pasteur Thomas Zeni, Président du Conseil des églises à Sabah, note : « Avec le plus grand respect pour les autorités de l'Etat – qu'il s'agisse du pouvoir exécutif, législatif ou judiciaire – nous demandons à ce que l'on ne laisse pas le fanatisme religieux, le racisme et l'extrémisme envenimer notre nation malaisienne ».
Après la décision de justice de 2009, les églises chrétiennes et le gouvernement avaient signé, en 2011, un accord en dix points permettant l'impression, l'importation et la distribution de la Bible Altikab, comme elle est dénommée en langue malaisienne, Bible qui contient le terme Allah, en l'accompagnant de la mention « publication réservée aux chrétiens ». (PA) (Agence Fides 12/10/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it